

La FAF - LR

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France – Languedoc Roussillon est une association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Créée en 1929 à Montpellier, elle est affiliée à la Fédération Nationale des Aveugles et Amblyopes de France.

Elle exerce son activité en Languedoc-Roussillon auprès de plus de 200 personnes.

Composée et gérée principalement par des personnes aveugles et malvoyantes, elle a une fonction d'assistance et de bienfaisance.

L'action de la FAF – LR vise à favoriser l'insertion sociale, professionnelle et culturelle des personnes déficientes visuelles.

Elle aide les personnes aveugles et malvoyantes tout au long de leur vie, et les soutient dans leur démarche d'insertion et de recherche d'autonomie, depuis l'aide aux familles et à l'éducation précoce jusqu'au soutien de la personne âgée handicapée, en passant par l'école, l'université, la formation et la vie professionnelles, l'accès à la culture, au sport et aux loisirs.

L'association agit donc pour favoriser l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes.

La commission Accessibilité veille à l'application des lois sur la voirie et les établissements recevant du public.

La commission Communication Sensibilisation sensibilise le grand public au handicap visuel.

La commission Loisirs aide à l'accessibilité des offres culturelles.

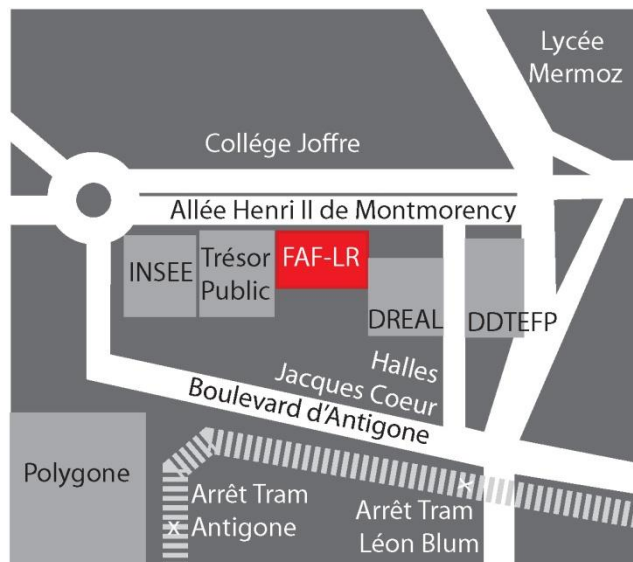
La commission Photo Arts accessibles développe des projets à long terme avec d'autres structures.

La commission Sports favorise la pratique régulière des disciplines adaptées.

La commission Vision'R, animée par les jeunes, incite les jeunes sortis des services à s'impliquer dans l'association.

Plan d'accès

- **En voiture**
Arrivée par l'Autoroute sortie Montpellier EST, prendre direction centre ville « Polygone »
- **En tramway – Ligne 1**
Descendre à la station Léon Blum ou à la station Antigone



420 Allée Henri II de Montmorency
34000 MONTPELLIER
Tel. : 04.67.50.50.60
Fax : 04.67.22.32.38
Courriel : accueil@faf-lr.fr
Site Web : www.faf-lr.fr
Twitter : twitter.com/faf_lr
Facebook : facebook.com/FAFLR34/



Fédération des Aveugles et Amblyopes de France Languedoc Roussillon

Association loi 1901 affiliée à la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France reconnue d'utilité publique

Services d'accompagnement pour les enfants

Services d'accompagnement pour les adultes

Services et dispositifs annexes

Services d'accompagnement pour les enfants

SAFEP : Permet à l'enfant malvoyant et aveugle (de 0 à 3 ans) de vivre avec son handicap, condition essentielle de son intégration future, et accompagne sa famille.

SAAIS : Favorise l'inclusion scolaire de l'enfant et adolescent malvoyant et aveugle (jusqu'à 20 ans) et l'aide à acquérir une autonomie lui permettant de vivre pleinement sa citoyenneté.

- **Orientation :**

Une orientation préalable par la C.D.A.P.H. est nécessaire pour accéder à ces deux services.

- **Secteur d'intervention :**

Sur les départements de l'Hérault et du Gard.

- **Formes d'intervention :**

Les interventions des personnels se font dans les établissements scolaires, au domicile ou dans les locaux des services à Montpellier, Nîmes ou Béziers.

- **Accompagnements mis en œuvre :**

- ✓ Utilisation des moyens de compensation,
- ✓ Développement de la fonction visuelle,
- ✓ Apprentissage de techniques palliatives,
- ✓ Suivi et soutien pédagogique adapté,
- ✓ Soutien des équipes pédagogiques d'accueil,
- ✓ Adaptation des ouvrages scolaires en gros caractères et numérique,
- ✓ Transcription en braille,
- ✓ Actions collectives orientées vers des concepts d'autonomie et de socialisation.

- **Moyens utilisés pour les parents :**

- ✓ Réponses à toute question sur le handicap visuel,

✓ Accompagnement personnalisé par notre équipe pluridisciplinaire.

Services d'accompagnement pour les adultes

SAMSAH Hérault : Répond aux demandes des personnes aveugles ou malvoyantes reconnues suivant les critères du guide barème pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées (de 20 ans et de moins de 60 ans) afin de leur permettre d'être le plus autonome possible dans leur vie quotidienne.

- **Orientation :**

Une orientation préalable par la C.D.A.P.H. est nécessaire pour accéder à ce service

- **Accompagnements mis en œuvre :**

- ✓ Médical,
- ✓ Psychologique,
- ✓ Social,
- ✓ Utilisation des moyens de compensation,
- ✓ Apprentissage de techniques palliatives.

SAVS : En fin d'accompagnement par le SAMSAH, répond aux demandes des personnes aveugles ou malvoyants dans un cadre socio-éducatif pour trouver et consolider un relai de proximité

Services annexes et dispositifs

SAPPA Hérault : Pour les personnes de plus de 60 ans ne pouvant pas bénéficier des services du SAMSAH Hérault.

SAPPA Gard : Pour les personnes à partir de 20 ans résidant dans le Gard.

PAS : Prestations Appuis Spécifiques

OETH (emploi – formation) sur les 5 départements de la Région.

GRAPHES : Groupement Régional Pour l'Accès des Personnes Handicapées à l'Enseignement Supérieur.

Equipes techniques conventionnées MDPH Gard et Hérault

Formation et sensibilisation à la déficience visuelle : pour tout organisme souhaitant dispenser ce type de formation à ses salariés.

Une équipe pluridisciplinaire

- Une équipe de direction,
- Un service administratif,
- Un service d'adaptation,
- Une équipe médico-sociale,
- Une équipe pédagogique,
- Un service social.

Les partenaires financiers

AGEFIPH - Agence Régionale de Santé - CARSAT - Conseil Départemental du Gard - Conseil Départemental de l'Hérault - Education Nationale - Fédération des Aveugles de France – FIPHFP – HANDEO - MDPH Gard et Hérault – Montpellier Méditerranée Métropole - OETH - Région Occitanie - Ville de Montpellier

